

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK
**ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par la soussignée, Julie Paris, directrice générale greffière trésorière de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick de ce qui suit :

Conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec* le conseil de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick tiendra une séance extraordinaire sera tenue le lundi 16 décembre 2024 à la salle du conseil située au 1465 rue Principale, à Saint-Rémi-de-Tingwick pour l'adoption du budget pour le prochaine exercice financier 2025 et le programme triennal des immobilisations 2025-2026 et 2027.

Lors de cette séance, les délibérations et questions porteront exclusivement sur le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisation 2025-2026 et 2027.

Donnée à Saint-Rémi-de-Tingwick, ce 5^e jour de décembre 2024.



Julie Paris

Directrice générale et greffière trésorière.